

N/REF : 24/02/2026 11H20 C:000003 I:80007
V/REF : AC/C40802
V/Email reçu le Mardi 24/02/2026 a 11H20

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. AMR
IMMEUBLE : RES.ARMORICAINE -AMR
6, COURS KENNEDY
RESIDENCE ARMORICAINE
35000 RENNES

Rennes, le 21 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 6 COURS KENNEDY - M. MAHEVO 06 76 67 46 25 / 06 70 50 38 68
LOGEMENT N° 101733, PORTE N°691, 9° ÉTAGE, TYPE 5

MOTIF : INFILTRATION D'EAU AU NIVEAU DE LA FAIENCE BAIGNOIRE
FAIRE RÉPARATION NÉCESSAIRE

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 02/03

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DES INSTALLATIONS

CONSTAT : PLUSIEURS PIQUAGES SUR LA BAIGNOIRE ET PRÉSENCE DE ROUILLE,
LA BAIGNOIRE EST A REMPLACER AINSI QUE LE TABLIER DE BAIGNOIRE QUI EST
DÉGRADÉ

TEST D'ÉCOULEMENT AU NIVEAU DE LA FAIENCE

CONSTAT : L'EAU S'ÉCOULE LE LONG DU MUR, LES JOINTS FAIENCE SONT A
REFAIRE OU LES DEUX PREMIERS RANGS DE FAIENCE

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 19/05

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.

COUPURE EAU.

DÉPOSE TABLIER DE BAIGNOIRE

DÉPOSE ET ENLEVEMENT BAIGNOIRE.

DÉPOSE ET ENLEVEMENT ROBINETTERIE.

ADAPTATION ÉVACUATION.

FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT BAIGNOIRE + VIDAGE.

FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT ROBINETTERIE.

REFECTION DEUX PREMIERS RANGS DE FAIENCE ET PAILLASSE

FOURNITURE ET POSE JOINT DE FAIENCE

RÉALISATION D'UN JOINT SILICONE PÉRIPHÉRIQUE.

REMISE EN EAU
CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ.
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT.
SCCELLEMENT PIEDS BAIGNOIRE AU CIMENT PROMPT.
FOURNITURE, FAÇONNAGE ET POSE TABLIER DE BAIGNOIRE.
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 20/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.
REPLACEMENT FLEXIBLE DE DOUCHE CASSÉ AU NIVEAU DU PAS DE VIS
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 20/05/26 A 17H25 SALIMOHAMED@AIGUILLON.COM

GP LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 30/04/26 A 13H40 MME S ALI MOHAMED

MALGRÉ PLUSIEURS APPELS A L'OCCUPANT DU LOGEMENT, NOUS RESTONS SANS
RETOUR DE SA PART. AVEZ-VOUS D'AUTRES COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUE OU MAIL A
NOUS TRANSMETTRE AFIN DE PLANIFIER NOTRE INTERVENTION. DANS CETTE
ATTENTE, CORDIALEMENT

15/04 : MESSAGE VOCAL

0104 : MSG REP

MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 04/03/26 A 10H17 MME S ALI MOHAMED

PRÉVOIR REMPLACEMENT BAIGNOIRE ET TABLIER DE BAIGNOIRE
PRÉVOIR REFECTION JOINTS DE FAIENCE OU LES DEUX PREMIERS RANGS DE
FAIENCE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

2402: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	102,92	102,92
1,00	PBL027-Rempl.Rob.mitig.bain douche/baign	4	174,96	174,96
1,00	PBL046-FP.Tablier baign.bois façade	4	113,21	113,21
1,00	PBL053-FP.baign.acier émaillé 1,4-1,7m	4	370,51	370,51
2,00	PBL169-FP.Faïence blanche 15*15/m2	4	144,08	288,16
TOTAL H.T.				1049,76
T.V.A. a 10,00%				104,97
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1154,73</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.